
**AVIS DE CHANGEMENT D'HEURE
CALENDRIER 2026
DES SÉANCES ORDINAIRES**

AVIS VOUS EST DONNÉ QUE :

Le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des Coteaux a adopté, lors de sa séance ordinaire du 2 septembre 2026, une modification au calendrier 2026 de ses séances ordinaires.

En conséquence, les séances ordinaires suivantes se tiendront à **11 h 30** plutôt qu'à 16 h à l'hôtel de ville de la Municipalité des Coteaux, situé au 65, route 338, Les Coteaux :

07 octobre 2026
04 novembre 2026
02 décembre 2026

DONNÉ À COTEAU-DU-LAC, CE 10^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2026.

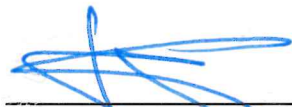


Jacques Legault, secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jacques Legault, secrétaire, certifie que j'ai affiché l'avis ci-dessus, ce 10^e jour du mois de septembre 2026, à l'hôtel de ville des municipalités concernées, en date du 10 septembre 2026.

DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 10^e jour du mois de septembre 2026.



Jacques Legault, secrétaire